

Blogs » **Economie** » Rhonestrasse



Rhonestrasse

Notes d'un journaliste financier rhodanien

Secret bancaire, un délicieux souvenir

Mis en ligne le 16.09.2016 à 09:42



Maurice Couve de Murville, ministre des Affaires étrangères français de 1958 à 1968

© Fonds iconographique, Archives du Ministère des Affaires étrangères, Paris

Yves Genier

Alors que le secret bancaire se meurt, les langues, dans la profession, commencent timidement à se délier: oui, tout le monde savait, oui, on a bien vécu sur la fraude fiscale au détriment des pays voisins, etc. Mais à une condition: "ne me citez pas". Le tabou reste si épais!

Pourtant, à son heure de gloire, les cercles "bien informés" n'avaient aucun doute sur ce qui se passait, à preuve de ce délicieux **document** figurant aux Archives diplomatiques fédérales et accessible sur internet, sur lequel l'historien Marc Perrenoud a attiré mon attention:

Il s'agit d'une lettre de l'ambassadeur de Suisse à Paris envoyée à "la centrale" en 1962 suite à une conversation avec Maurice Couve de Murville, l'un des plus proches collaborateurs du général De Gaulle, dont il était à l'époque ministre des Affaires étrangères:

dodis.ch/30740

AMBASSADE DE SUISSE
EN FRANCE

30/md

ad : s.C.41.129.0 - HH/di

Système bancaire suisse

an	HN	GE	als
Datum	25.7	27.7	27.7
Viss	h	Q	Q
EPD			
Ref. s.C.47.129.0			

Monsieur l'Ambassadeur Pierre Micheli
Secrétaire général
du Département politique fédéral
Berne

vu li
le Heur ne pas commencer
en dehors de M. li
Paris, le 20 juillet 1962. li
TRES CONFIDENTIEL.

ginger k. am
70
SM
20
27.7

Monsieur l'Ambassadeur,

1. Lors d'un entretien, le 19 juillet, avec M. Couve de Murville, sur la position française face à l'Association avec la CEE, la conversation a roulé sur le système fiscal et bancaire de notre pays.

M. Couve de Murville est "Inspecteur des Finances", il a occupé de hautes fonctions au Ministère des Finances. Il n'est diplomate que depuis 1950. Il a reçu une formation d'économiste, on parle de lui comme d'un futur Ministre des Finances. Il a des parents à Genève. Il connaît donc parfaitement tous les aspects du problème qui nous occupe (le secret bancaire en Suisse), sous l'angle français, comme sous l'angle du Marché Commun.

Dans ce courrier, l'ambassadeur détaille les multiples raisons qui amènent les Français à apprécier particulièrement les banques suisses. Comme d'habitude, le meilleur est pour la fin:

A l'heure actuelle, force est de reconnaître que le pays qui serait le plus fondé à se plaindre du secret bancaire suisse, est la France. Ceci parce que les Français l'utilisent beaucoup plus que les ressortissants de tout autre pays. Et parce que, si la situation monétaire française est solide depuis l'avènement du Général de Gaulle, les Français savent par expérience que cette solidité monétaire est rarement de longue durée dans leur pays, d'après les leçons de l'histoire économique du XIXe siècle.

dodis.ch/30740

- 4 -

Néanmoins, aucun courant contraire au secret bancaire suisse n'est perceptible dans la France de 1962. Au contraire ! Tous les dirigeants souhaitent secrètement qu'il soit maintenu !

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse :
A. Prolet

A se demander ce qui a passé par la tête de Nicolas Sarkozy, lointain successeur du général De Gaulle à l'Elysée, lorsqu'il a déclaré en 2009 que "le temps du secret bancaire est terminé".